

L'Épi est une monnaie locale complémentaire qui encourage la finance éthique. La contrepartie des Épis en circulation est placée sur un compte à la Banque Alternative Suisse.

L'Épi est une monnaie papier permettant le contact physique avec la monnaie. Le paiement électronique pourra être envisagé à l'avenir.



**Le projet de l'Épi vous parle ? Alors,
prenez contact !**

info@epi-vd.ch

www.epi-vd.ch

www.facebook.com/EpiMonnaie

www.twitter.com/EpiMonnaie

Téléphone 021 881 25 84

**L'Épi a été mis en circulation
le 22 septembre 2018**

Devenir prestataire

**Une monnaie locale
complémentaire
pour notre région**

version 12.11.2018

Comment ça marche ?

1 Épi = 1 CHF déposé en banque
Il y a des coupures de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 Épis
Les Épis sont comptabilisés comme des CHF

Vous êtes soit producteur, artisan, commerçant, prestataire de services, par exemple thérapeute.

Vous devenez prestataire agréé après inscription sur www.epi-vaud.ch/adhesion-prestataire/. Dans ce cas, vous vous efforcez de mettre en pratique la charte de L'Épi.

La cotisation annuelle pour 2019 s'élève selon votre choix à :

- 60 CHF ... *Permet à l'Association de se maintenir à flot*
- 120 CHF ... *Permet de développer le projet*
- 200 CHF ... *Vous nous soutenez, c'est formidable !*

Comme prestataire agréé:

- Vous êtes visible et géo-localisé sur le site web de l'Association. D'un click, le lien avec votre site fait connaître vos heures et jours d'ouverture ainsi que vos offres promotionnelles
- Vous obtenez un label pour votre publicité, un autocollant pour votre vitrine.
- Le Comité de l'Association est à votre disposition pour trouver des moyens d'écouler vos Épis. En dernier recours, il est possible pour vous de changer des Épis en CHF en nous appelant au 021 881 25 84.
- Vous pouvez utiliser les Épis reçus soit pour votre usage privé, soit pour le paiement de marchandise, de services, gratifications, etc.

- Vous avez la possibilité d'accepter des Épis pour une partie seulement des prestations.

Vous pouvez aussi accepter les Épis occasionnellement sans contrat avec l'association. Vous ne bénéficiez alors pas des avantages de l'agrément.

La monnaie locale, un levier pour :

- Développer des réseaux, des collaborations, des synergies avec vos fournisseurs ou vos collègues.
- Faire vivre les producteurs, le commerce et l'artisanat local en faisant circuler l'argent ici au service de l'économie réelle, loin des circuits spéculatifs.
- Interpeller les consommateurs, les autorités sur la nécessité de maintenir le commerce local.
- Dire votre appartenance à une communauté de personnes qui veulent plus d'humanité dans les échanges, qui veulent savoir d'où viennent les produits qu'ils achètent, comment, par qui et dans quelles conditions ils ont été fabriqués.
- Rejoindre celles et ceux, associations, entreprises qui sont déjà dans le changement pour un futur possible et qui doivent devenir plus visibles et unir leurs forces.

